

Communiqué de presse

Le 20 juillet 2016

La mutuelle Mutlog intègre la SGAM Groupe Matmut

Le Groupe Matmut et la mutuelle Mutlog - spécialiste de l'assurance emprunteur depuis 1981 - accentuent leur rapprochement.

L'Assemblée Générale de Mutlog a en effet voté à l'unanimité l'adhésion de la mutuelle à la SGAM (Société de Groupe d'Assurance Mutuelle) Groupe Matmut. Elle sera effective au 1^{er} janvier 2017*.

Cette décision souligne la qualité des échanges entre le Groupe Matmut et Mutlog initiés depuis 2013. Elle démontre une nouvelle fois la capacité fédératrice et l'attractivité du Groupe Matmut.

Elle démontre aussi l'efficacité de l'alliance des expertises entre une grande mutuelle généraliste et une mutuelle spécialiste de la protection des emprunteurs.

Le 1^{er} janvier 2017, la SGAM Groupe Matmut comptera plus de 3 500 000 sociétaires et 1 500 millions de fonds propres.

Après 3 ans de partenariat, le Groupe Matmut et la mutuelle Mutlog renforcent leurs liens. L'Assemblée Générale de Mutlog, réunie le 14 juin, a voté à l'unanimité en faveur de l'adhésion de la mutuelle à la SGAM Groupe Matmut.

Depuis octobre 2013, le Groupe Matmut propose dans son réseau l'assurance emprunteur Mutlog pour les prêts immobiliers et les prêts relais de moins de 3 ans. En 2015, plus de 1 750 dossiers ont été instruits pour près de 183 millions d'euros de prêts assurés. Une démonstration de la complémentarité naturelle de ce service avec les offres d'assurance du Groupe Matmut.

L'assurance emprunteur est en effet enjeu de taille pour nos sociétaires dans un contexte de taux bas qui fait plus que jamais de l'assurance un élément budgétaire clé dans le cadre d'un projet immobilier.

Les solutions Mutlog, en plus d'être compétitives, sont très protectrices avec par exemple :

- Une garantie perte d'emploi adaptée au nouveau marché du travail puisque couvrant la rupture conventionnelle et prévoyant des forfaits accompagnement pour le retour à l'emploi ou la création d'entreprise,
- Une large acception des difficultés de santé, maladies du dos et maladies psychologiques notamment,
- Des « plus » solidaires : exonération du paiement des cotisations pendant 1 an en cas de surendettement, un fonds d'entraide...

L'adhésion de Mutlog à la SGAM Groupe Matmut, effective au 1^{er} janvier 2017*, permettra au Groupe de bénéficier pleinement du savoir-faire d'un acteur mutualiste à l'expertise et à la solidité reconnues. Au 31 décembre 2015, Mutlog combiné présente un ratio de solvabilité SII de 485,25 %.

Daniel Havis, Président du Groupe Matmut, a déclaré :

« Le Groupe Matmut a une grande tradition de partenariat avec des acteurs mutualistes reconnus dans leur domaine d'expertise. Nous ne pouvons que nous réjouir lorsque ces échanges débouchent sur une alliance encore plus structurée. C'est le cas aujourd'hui avec Mutlog qui sait concilier professionnalisme, approche humaine et solidité économique ».

* Sous réserve de validation par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et de l'Autorité de la Concurrence

Philippe Brunet, Président de Mutlog a précisé :

« Le partage de valeurs et le réciproque respect des partenariats participent de la gouvernance de nos deux entités ; ces fondations intangibles ont conduit, depuis 2013, au succès de la collaboration en distribution par le Groupe Matmut de la prévoyance emprunteur portée par Mutlog.

Mutlog constitue l'alternative mutualiste dans le secteur si concurrentiel de l'assurance emprunteur. Son offre aux contenus de garanties élargies, enrichie de plus solidaires, est très largement reconnue. D'ailleurs, la profession, par l'attribution pour la cinquième année consécutive des Labels d'Excellence, vient encore de récompenser son approche différenciante, qui place toujours la satisfaction de l'adhérent au cœur de ses préoccupations. Mutlog aspire, comme elle le réalise dans le marché, à élargir son audience dans sa famille d'appartenance. Elle se félicite de son affiliation à la SGAM Groupe Matmut qui sera l'occasion de nouveaux périmètres de développement ».

A propos du Groupe Matmut :

Avec près de 3 millions de sociétaires et près de 6,6 millions de contrats d'assurance gérés (au 31 décembre 2015), le Groupe Matmut est aujourd'hui un acteur majeur sur le marché français de l'assurance. Il offre à tous – particuliers, professionnels, entreprises, associations – une gamme complète de produits d'assurance des personnes et des biens (auto, moto, bateau, habitation, responsabilités, protection de la famille, santé, protection juridique et assistance) et de services financiers et d'épargne (crédits auto, projet, assurance emprunteur, livret d'épargne, assurance vie...). Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 1,8 milliard d'euros en 2015. Il emploie près de 5 900 personnes. Toutes les informations sur le Groupe Matmut : matmut.fr

Pour suivre l'actualité du Groupe Matmut :  [@matmutmedia](https://twitter.com/matmutmedia)  [matmutmedia](https://www.youtube.com/matmutmedia)  facebook.com/matmutprevention

A propos de Mutlog :

Née en 1981, Mutlog fête aujourd'hui ses 35 années d'existence. Adhérente de la Fédération Nationale de la Mutualité Française depuis l'origine, ancrée dans le monde de l'économie sociale et solidaire, elle s'honore - au 31 décembre 2015 - de la confiance de 249.790 adhérents représentant plus de 7 milliards de capitaux initiaux d'engagements apportés par près de 500 partenaires. Son chiffre d'affaires est de 17,4 millions d'euros.

Son Conseil d'Administration de 21 membres est composé de 14 membres participants et sept membres honoraires : les cinq confédérations syndicales de salariés que sont la CFTC, CFDT, CFE-CGC, CGT, CGT-FO, la Fédération Nationale de la Mutualité Française - FNMF, et l'Association de Coordination des Moyens d'Intervention pour le Logement - ACMIL - qui l'a créée. 35 personnes oeuvrent au quotidien au service de la satisfaction des assurés dans les formalités de souscription comme en accompagnement diligent et attentif de ceux qui sont victimes de sinistres.

Sa légitimité d'intervention sur le champ de la prévoyance des emprunteurs - couvertures Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Invalidités, Incapacités de Travail et Perte d'Emploi Indemnisée - a, en 1997, été confirmée dans la résolution 12 du Congrès de la FNMF de Lille. La qualité de sa couverture lui vaut d'être honorée par l'agrément unanime des partenaires sociaux. Toujours soucieuse d'offrir une protection de haute qualité de ses adhérents, dès septembre 2016, elle distribuera, avec Altus Evolution, une assurance qui répondra à l'ensemble des critères définis par le Comité Consultatif du Secteur Financier - CCSF -. Sans oublier une extension de ses plus-values mutualistes, solidaires autant qu'innovantes.

Contacts presse :

Guillaume Buiron / 02 35 63 70 63 / buiron.guillaume@matmut.fr

Luc de Seigneurens / 01 44 89 61 46 / luc.deseigneurens@mutlog.fr